

DOMAINE : **Droit Économie Gestion**

MENTION : **Droit International et Européen**

Master 2 **DROIT ET PRATIQUE DES AFFAIRES INTERNATIONALES**

Parcours **Professionnel**

Responsable : Alain PIQUEMAL, Professeur

Rentrée universitaire : 2008-2009

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

En formation initiale :

- acquérir une spécialisation en droit des affaires internationales dans les professions libérales (avocats, experts agréés auprès des tribunaux, auditeurs notamment),
- accéder à des fonctions de juristes d'entreprises impliquant une bonne spécialisation internationale,
- postuler à des postes de fonctionnaires internationaux dans les organisations internationales à vocation économique ou financière, totalement ou partiellement (Banque Mondiale, OCDE, Union Européenne, etc.)

En formation continue, permettre :

- à des juristes confirmés d'acquérir une spécialisation en droit des affaires internationales,
- à des responsables d'entreprises d'être sensibilisés et de maîtriser les éléments fondamentaux du droit des affaires internationales ;
- à des responsables tant publics que privés, titulaires de diplômes ou d'une expérience non juridique dans le secteur des affaires, d'appréhender les éléments juridiques des affaires internationales,
- à des fonctionnaires étrangers, relevant notamment de pays en développement et de pays émergents, souhaitant acquérir ou approfondir une spécialisation en la matière.

Types d'emplois accessibles :

- Juriste d'entreprise
- Avocat spécialisé dans le droit des affaires internationales
- Négociateur à l'international
- Cadre supérieur généraliste d'entreprise

LANGUES :

Les enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, est un pré-requis pour suivre cette formation.

Toutefois, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, notamment titulaires du Master 1 Droit International et Européen, politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants issus d'un Master 1 ou équivalent.

L'admission se fait par sélection sur dossier.

RENSEIGNEMENTS :

UFR I.D.P.D. – « Villa Monique », 39, avenue Emile Henriot – 06050 NICE Cedex 1

☎ 04 92 15 71 94 – Site Internet : <http://www.unice.fr/idpd>

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

1^{er} semestre

- ♦ **UE Fondamentales** (2x20h)
 - Droit international privé des affaires, C. HENRY/G.-C. GIORGINI (6 ECTS)
 - Droit du commerce international (*en anglais*), J.-M. NOGUEROLES (6 ECTS)

- ♦ **UE de Spécialisation** (3x20h)
 - Droit international des services financiers, J.M. CANAC (6 ECTS)
 - Droit de l'environnement et gestion de l'entreprise (EMAS), N. GRIVEL/M. HAUMONT (6 ECTS)
 - Arbitrage commercial international, D. VIDAL (6 ECTS)

2^{ème} semestre

- ♦ **UE Fondamentales** (2x15h) (2x10h)
 - Contentieux communautaire des affaires, J. AUVRET-FINCK (4 ECTS)
 - Droit pénal des affaires, M. DALLOZ (4 ECTS)
 - Pratique de la négociation internationale (*en anglais*), A. PIQUEMAL (3 ECTS)
 - Pratique de la *Corporate Governance*, A. PIQUEMAL (3 ECTS)

- ♦ **UE de Spécialisation** (2x15h)
 - 2 matières à choisir sur 3 :
 - Droit des fusions acquisitions, K. LE COUVIOUR (3 ECTS)
 - Approche juridique des risques souverains et corporate, K. LE COUVIOUR (3 ECTS)
 - « Doing Business » et attractivité économique du droit, M. LEHARDY/B. DU MARAIS (3 ECTS)
 - Stage obligatoire et réalisation d'un rapport (10 ECTS)

* * *

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'examen du 1^{er} semestre comporte :

- 2 notes d'écrit (épreuves de trois heures) sur 30 sur les 2 cours obligatoires.
- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 sur les 3 cours de spécialisation.

L'examen du 2nd semestre comporte :

- 2 notes d'écrit (épreuve de trois heures) sur 30 portant sur les 2 cours obligatoires.
- 2 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 10 portant sur les 2 cours de méthodologie obligatoire.
- 2 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 2 cours de listes choisis.
- Une note sur 60 portant sur la réalisation et la soutenance d'un rapport de stage.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1^{er} semestre : 1^{ère} quinzaine de janvier 2009
- 2nd semestre : dernière semaine d'avril 2009

Remise du rapport de stage : fin septembre

2^{ème} session : *date non encore connue*

